

ccinfo

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

N° 276
FÉVRIER
MARS
2020

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

DOSSIER
L'économie verdit

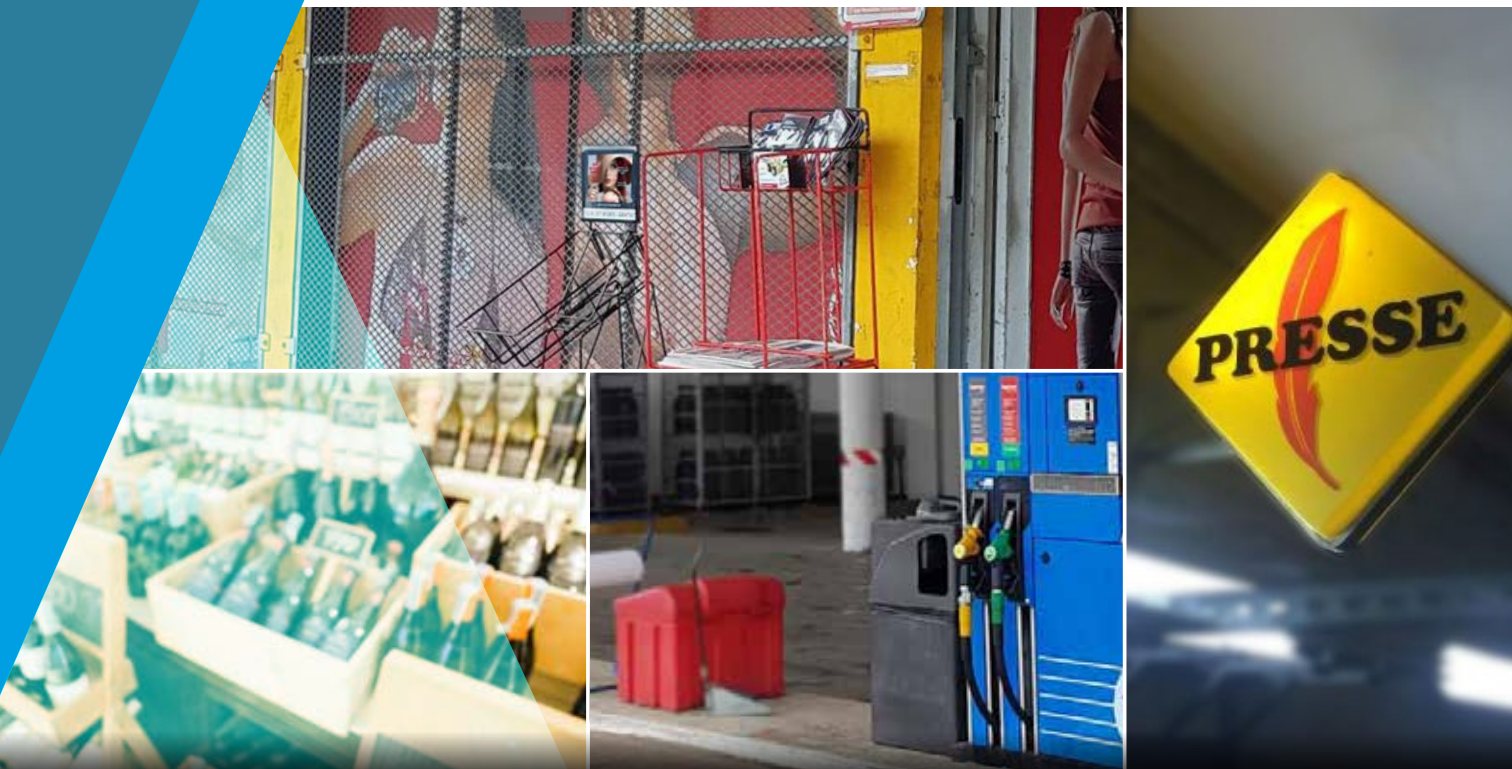
**ACTIONS DE
LA CCI**
Une nouvelle équipe
à vos côtés

ÉCONOMIE
Les grands chantiers à la loupe

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC



UNE PROVINCE PLUS SÛRE AU QUOTIDIEN



Le **dispositif d'aide à la sécurisation des commerces** de la province Sud a pour objectif d'aider les commerçants à protéger leurs locaux et à investir dans des équipements efficaces pour lutter contre la délinquance. **De récentes évolutions le rendent plus efficace et plus simple.**

Vous pensez être concerné par le dispositif d'aide à la sécurisation des commerces ?

Contactez la direction de l'Économie de la Formation et de l'Emploi **[DEFE]** PROVINCE SUD au 20 36 00 ou rendez-vous sur ce lien.

province-sud.nc/demarches





ÉDITO

Je suis très heureux de vous présenter le premier *CCI Info* de 2020. Ce numéro est aussi le premier de la nouvelle mandature. Merci encore aux chef.fe.s d'entreprise qui nous ont soutenus. Je prends les rênes avec humilité, devoir et responsabilité.

Notre programme a mis en avant l'innovation, la recherche de nouveaux marchés, le développement durable. L'économie verte, qui est le thème de notre dossier, fait partie des relais de croissance. Et vous êtes nombreux à vous engager dans cette voie et à rechercher un développement plus responsable.

Les moments difficiles économiquement nous obligent aussi à repenser nos entreprises, nos marchés, nos défis. La CCI est à vos côtés pour vous aider à trouver la performance dans vos cœurs de métiers, mais elle vous accompagne également, grâce à son réseau de partenaires, dans la recherche d'innovation, pour que vous puissiez faire de vos entreprises des pionnières dans de nouveaux secteurs d'activité.

L'esprit pionnier est dans notre ADN, cultivons-le !

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

CCinfo

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 4 À la Une**
 - 4 Nouveau catalogue, Matinales et Apartés, Welcome Week à l'EGC...
- 5 Actions de la CCI**
 - 5 Une nouvelle équipe à vos côtés
- 7 Le CESE soutient le bilan de la CCI à l'aéroport de Nouméa-Magenta**
- 8 Focus entreprise**
 - 8 Des étudiants très entrepreneurs !
- 10 L'actualité des entreprises**
- 14 Pacifique**
 - 14 « Approcher le marché papouasien avec une offre intégrée »
- 16 Innovation**
 - 16 « Une dalle Ecopavement, c'est 2 kg de matière plastique recyclée ! »

Économie numérique

- 30 La 5G en Nouvelle-Calédonie ?**
Premières perspectives

Tourisme

- 32 Le pari du tourisme international aux Loyauté**

INFOS PRATIQUES

Formation

- 35 La réalité virtuelle concrétise les formations**

Fiche pratique

- 36 Marchés publics, comment répondre à un appel d'offres ?**

Données du mois

- 37 La CCI favorable au changement d'heure**
- 38 Chiffres et échéances**

DÉCRYPTAGES

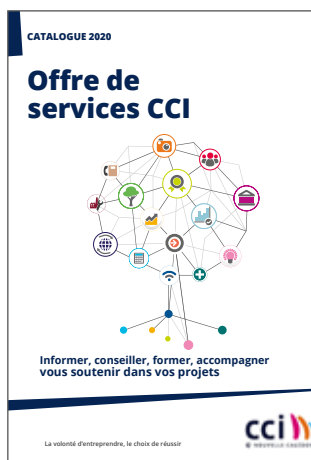
- 19 Portrait**
 - 19 David Guyenne, un président dans l'air du temps
- 20 Dossier**
 - 20 **L'économie vertid**
- 26 Économie**
 - 26 Les grands chantiers à la loupe
- 28 Qualité, hygiène, sécurité et environnement**
 - 28 L'économie sociale et solidaire, un autre outil de relance



Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie – 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, fax : 24 31 31, com@cci.nc – Site Internet : www.cci.nc – Directeur de publication : David Guyenne – Comité de rédaction : Sidonie Ganatchian, Sophie Pecquet – Rédaction : Anne-Charlotte Cocault, Chrystel Furigo, Nelly Lutteau, Sarah Maquet, Annabelle Noir, Sophie Pecquet – Coordination rédaction : Annabelle Noir, Sophie Pecquet – Réalisation : Concept – Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 – Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72 – Impression : Artypo – Tirage : 10 000 exemplaires – Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.
Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse de la directrice de publication.



À la Une



Consultez notre nouveau catalogue de formation !

Notre catalogue d'offre de services 2020 est en ligne depuis fin décembre. Que vous réserve-t-il ? Toujours de nouvelles formations au service de la montée en compétences des salariés comme des chefs d'entreprise. Avec un axe fort : le développement de la réalité virtuelle pour une efficacité accrue des mises en situation professionnelle. Mais aussi

plus d'offres en e-learning et une mise en avant des applications digitales CCI Store, complémentaires de certaines formations.

www.cci.nc

Les Matinales et Apartés de la CCI reprennent



La saison 2020 des **Matinales** commencera dès le 27 février, avec un premier rendez-vous à Koné animé par Éric Ollivier, de l'Observatoire numérique Nouvelle-Calédonie, consacré aux réseaux sociaux comme vecteur de communication. Cette intervention sera déclinée à Nouméa le 26 mars. Le cycle des **Apartés**, ces « afterworks » proposés sur des sujets variés de management et de développement personnel du chef d'entreprise, reprendra lui le 28 avril. Le premier rendez-vous, au Chai de l'hippodrome, sera animé par le psychologue clinicien Paul Deligny sur la question de la frontière entre vie professionnelle et vie personnelle.

Inscrivez-vous sur www.cci.nc/agenda



EGC : une rentrée sous le signe des enjeux économiques

L'École de gestion et de commerce a organisé du 27 au 31 janvier, pour ses 42 étudiants de 1^{re} année, une semaine d'intégration très riche. Cette « Welcome Week » a mêlé rencontres, ateliers, conférences... pour connecter les futurs managers à l'écosystème de l'entreprise, de l'innovation et de l'environnement économique. Moment phare : une matinée d'interventions d'acteurs professionnels et institutionnels sur la croissance bleue, l'économie verte, la transition énergétique et l'entrepreneuriat innovant. Une semaine réalisée grâce aux nombreux partenaires et parrains de l'EGC : CIPAC, ENERCAL, ENGIE, BNC, ADECAL, SF2I et les clusters Maritime, Capagro, Synergie.

www.egc.cci.nc

EGC Pacifique Sud

Le 29 février, à vos marques !...

Les soldes d'été se dérouleront du samedi 29 février au dimanche 29 mars. Cette période plus tardive et plus longue fait suite à une large consultation qui a permis au gouvernement d'arrêter, en mai 2019, les dates correspondant le mieux aux contraintes des commerçants comme des consommateurs : après la période des vacances et de rentrée scolaire et vers la fin de la saison chaude. Ce nouveau calendrier aura valeur de test.





Actions de la CCI

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS !

Le 14 novembre 2019, vous avez élu vos représentants au sein de la Chambre de commerce et d'industrie. L'assemblée consulaire renouvelée, présidée par David Guyenne, est en ordre de marche pour défendre vos intérêts et aborder cette rentrée sous le signe de la relance économique. Présentation.

Les membres consulaires ont pour mission de représenter et défendre vos intérêts auprès des institutions, de favoriser la création et le développement de vos entreprises, et de soutenir le développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Dans un souci de proximité et de représentativité toujours renforcées, les 33 nouveaux élus, qui sont tous des chef.fe.s d'entreprise bénévoles, ont souhaité s'entourer d'une large équipe de conseillers techniques, conseillers techniques associés et membres associés, soit 55 autres chef.fe.s d'entreprise qui pourront

partager leur expertise dans leurs différents secteurs d'activité. Premier chantier pour la nouvelle assemblée consulaire : l'élaboration du Plan stratégique de développement (PSD) de la CCI, soit sa feuille de route pour les cinq années à venir. Sur les thèmes majeurs du développement des compétences et de la formation, de la relance économique, de l'attractivité du territoire, des relais de croissance, de la transition énergétique, digitale, etc. Les grandes lignes de ce PSD vous seront présentées dans votre prochain *CCI Info*.

VOS NOUVEAUX ÉLUS

SECTEUR COMMERCE



Sophie CAILLARD
Entreprise : Kumquat



Charles GERMAIN
Entreprise : Interdis



David GUYENNE
Entreprise : Bon appétit



Marie LAFLEUR
Entreprise : Espace import



Guillaume LA SELVE
Entreprise : Cheval distribution



Dominique NIXON ANNONIER
Entreprise : La Vinothèque



Frédérique PENTECOST
Entreprise : Poindimié discount



Graziella ROY NOVELLA
Entreprise : Grande Tarautière



Guillaume WAMINYA
Entreprise : Chez Alice

SECTEUR INDUSTRIE



Noé BERTRAM
Entreprise : Bois concept



Jessica BOUYÉ
Entreprise : Pacific Tuna



Takahake FUAHEHA
Entreprise : PropNord



François KAPP
Entreprise : Batical



Dominique KATRAWA
Entreprise : Doniamba scories



Éric LAFFITE
Entreprise : Entreprises Ardimanni et Benedetti



François LE BRIS
Entreprise : Société de plomberie et sanitaires



Gilles LECOINDRE
Entreprise : Sifrais



Barbara VLAEMINCK
Entreprise : Socometal



Jean WAIKEDRE
Entreprise : Serei No Nengone



Stéphane YOTEAU
Entreprise : CVF



Actions de la CCI

VOS NOUVEAUX ÉLUS (SUITE)

SECTEUR SERVICES



Cyrille BERHAULT
Entreprise : Ellipse consulting



Laurent BRIZARD
Entreprise : Kou bugny



Cédric CATTEAU
Entreprise : Low cost gym



Bertrand COURTE
Entreprise : Frigodom NC



Éric WIARD
Entreprise : Banque Calédonienne d'Investissement



Joël DESPUJOLS
Entreprise : Agri logic systèmes



Josiane GEIHAZE KAEMO
Entreprise : Mejine wetr



David GUÉNANT
Entreprise : Agence de voyages Brock



Pierre KOLB
Entreprise : L2K Innovation



André MONNERVILLE
Entreprise : Emergency medical care pacific



Didier TAPPERO
Entreprise : Air Calédonie International



Johny WENISSO
Entreprise : Wenisso transport

Marc Démené, décédé en novembre 2019, était le 33^e élu de la CCI.



LES MISSIONS DE LA CCI-NC

- Représenter et défendre les intérêts des ressortissants de la CCI-NC
- Accompagner la création et le développement des entreprises
- Développer les compétences pour répondre aux besoins des entreprises
- Gérer les infrastructures et contribuer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie

LES 8 MEMBRES DU BUREAU



Président
David Guyenne



Vice-président chargé du commerce
Guillaume La Selve



Vice-président chargé de l'industrie
Gilles Lecoindre



Vice-président chargé des services
Cédric Catteau



Vice-présidente chargée des mines et de l'énergie
Barbara Vlaeminck



Trésorière
Frédérique Pentecost



Trésorier adjoint
Noé Bertram



Secrétaire
Éric Wiard





Actions de la CCI

LE CESE SOUTIENT LE BILAN DE LA CCI À L'AÉROPORT DE NOUMÉA-MAGENTA



Gestionnaire depuis 2013

L'aéroport de Magenta est une infrastructure essentielle au développement économique et sociale du territoire, avec des enjeux de service public. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, par délibération du Congrès, en a confié la gestion à la CCI-NC en 2013, en tant qu'établissement public administratif doté d'une expertise en gestion aéroportuaire et d'une vision globale du transport aérien (Tontouta, Lifou).

La CCI gère l'aéroport de Nouméa-Magenta depuis 2013. Son seul objectif : accompagner le développement du trafic aérien domestique en optimisant les coûts pour les compagnies, les passagers et la collectivité, dans le strict respect des exigences du transport aérien. Le bilan positif de ces presque sept ans de gestion a été souligné dernièrement par le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

LES CHIFFRES

- NOMBRE DE PASSAGERS : + 18 % DEPUIS 2013 (465 405 EN 2019)
- 5 COMPAGNIES AÉRIENNES : AIR CALÉDONIE, AIR LOYAUTÉ, AIR ALIZÉ, HELICOCÉAN, HÉLISUD
- 8 DESTINATIONS : ILES DES PINS, KONÉ, KOUMAC, LIFOU, MARÉ, OUVÉA, TIGA, TOUHO
- FRET : 1700 TONNES PAR AN

Le nombre de passagers à l'aéroport de Nouméa-Magenta a augmenté de plus de 18 % depuis 2013, passant de 392 619 à 465 405 en 2019. Depuis décembre 2013 et la mise en place des équipes CCI, les réalisations ont été nombreuses :

2014 : mise en place du point Information, du téléaffichage et de la diffusion des annonces en huit langues, dont cinq en dialectes kanak.

2015 : lancement de la mise en conformité de l'aéroport pour accueillir les ATR72, rénovation de l'aérogare (signalétique, peinture intérieure).

2016 : installation d'un parking véhicules éloigné relié par une navette gratuite, mise en place du Wifi dans l'aérogare.

2018 : mise en place des mesures de sûreté.

Performance économique

La CCI a travaillé avec l'ensemble des professionnels usagers pour diminuer le déficit d'exploitation de l'aéroport et atteindre l'équilibre financier. En tant qu'établisse-

ment public impliqué dans le développement économique du territoire, la Chambre consulaire recherche la même performance que dans le privé mais au profit de l'intérêt général. À ce titre, elle ne cherche pas à rémunérer l'établissement et ne verse aucun dividende à des actionnaires - au contraire des grands groupes privés qui font actuellement débat en Métropole¹.

Le 24 janvier 2020, le Conseil économique, social et environnemental (CESE), réuni en séance plénière, a soutenu le bilan de la CCI à l'occasion du prochain renouvellement du gestionnaire. La délégation confiée à la Chambre arrivera en effet à échéance le 30 juin 2020. Et le gouvernement envisage, via un projet de délibération, le lancement d'un appel d'offres. Son président a saisi pour avis le CESE, qui s'est prononcé en défaveur de ce projet², s'inquiétant notamment « qu'un déséquilibre, dans le fonctionnement, ait un impact sur le prix des billets d'avion ». En effet, dans le cadre d'une mise en concurrence, les grands groupes privés pourraient avoir l'avantage, mais c'est un miroir aux alouettes, ont en substance fait valoir auprès du CESE les acteurs du secteur aérien.

⁽¹⁾ Lire l'enquête du Monde du 23/01/2020 : « Le business très lucratif des aéroports de taille moyenne en France »

⁽²⁾ Avis à retrouver sur :

cese.nc/les-travaux/avis-et-voeux

Création d'entreprise

DES ÉTUDIANTS TRÈS ENTREPRENANTS !

Encourager et accompagner les étudiants dans le développement de leurs projets, tels sont les objectifs du parcours Entreprendre de l'EGC et du dispositif global Pépite NC. Rencontre avec trois jeunes entrepreneurs motivés qui suivent ce parcours aménagé.



© PT/CC-NC

Une pâtissière ambitieuse

Bac ES mention très bien en poche, Gabrielle Appaganou s'oriente vers des études de droit avant de revenir à sa passion, la pâtisserie. Elle obtient son CAP en candidat libre et après quelques mois de pratique en Métropole, revient sur le territoire pour se lancer. Au préalable, Gabrielle souhaite se former en gestion. Elle postule donc au programme Bachelor de l'EGC, intègre le cursus en deuxième année et bénéficie du dispositif Entreprendre. « *Le soutien et l'expérience de mes tuteurs, que je rencontre tous les mois, sont essentiels. Ils m'ont accompagnée pour créer ma structure, Mme Pâtisserie, ouverte depuis août 2019* », explique-t-elle. Entre les études le matin et l'après-midi en laboratoire, la jeune femme de 23 ans ne compte pas ses heures. Les commandes affluent et présentent de belles

perspectives à Mme Pâtisserie, qui confie « *travailler sur des projets de développement* ».

Contact

Mme Pâtisserie - Tél. : 98 10 61
mmepatisserie@gmail.com

 Mme Pâtisserie

RemplaMED, lauréat régional du prix Pépite

Étudiants en licence d'informatique à l'UNC, Lucas Métairie et Ionut Popa ont travaillé sur un projet de plateforme de mise en relation de professionnels de santé dans le cadre de remplacements, « *au départ pour s'amuser et faire du codage dans le cadre de nos études* ». Le projet séduit un de leurs professeurs qui les incite à postuler au concours Pépite. Lauréats, ils ont représenté la Nouvelle-Calédonie au regroupement national du Prix Pépite 2019 à Paris. Un fabuleux tremplin pour les deux jeunes associés qui vont bénéficier d'un accompagnement spécifique pour développer leur outil. « *L'été a été consacré à l'élaboration du prototype qui devrait être finalisé ce début 2020. Suivront la création de l'entreprise et la phase commerciale de présentation de la plateforme aux professionnels et partenaires* », exposent les étudiants-entrepreneurs.

Contact

RemplaMED - 85 42 64 / lucas.metairie@remplamed.nc ou 81 97 22 / ionut.popa@remplamed.nc



Lucas Métairie et Ionut Popa ont travaillé sur un projet de plateforme de mise en relation de professionnels de santé dans le cadre de remplacements.

LE PARCOURS ENTREPRENDRE DE L'EGC

Depuis 2017, il offre à l'étudiant-entrepreneur un accompagnement individuel tout au long des 2^e et 3^e années du cursus, un double tutorat formateur EGC/chef d'entreprise, ainsi que des périodes de stages consacrés au développement du projet.

EGC - Tél. : 24 31 40 - egc@cci.nc

 www.egc.cci.nc

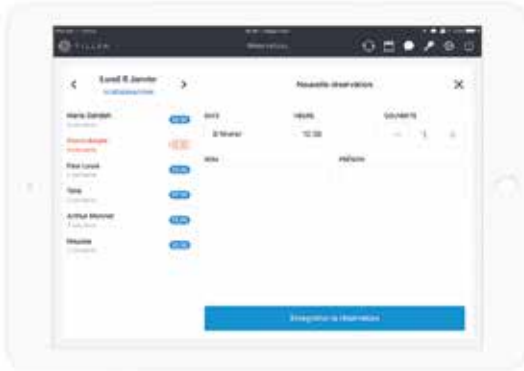
PÉPITE NOUVELLE-CALÉDONIE

Porté par l'UNC, la CCI-NC, l'Adecal-Technopole et le vice-rectorat, le dispositif permet à l'étudiant-porteur de projet sélectionné de bénéficier, pendant un an, d'un double tutorat (enseignant et professionnel), d'une mise en réseau (plateforme web, réseau national des pôles Pépite...), de financements (concours Pépite NC et challenge national) et d'un aménagement des études. Date limite de candidature : 26 février 2020.

UNC - Tél. : 290 290 - pepite-nc@unc.nc

 pepite.unc.nc

PRENEZ VOS COMMANDES ET ENCAISSEZ EN UN TEMPS RECORD



Qui dit rapidité dit également client satisfait.
Limitez le temps d'attente de vos clients et assurez
une satisfaction maximale !

- Plan de table 2D/3D
- Prise de commande simplifiée
- Carte personnalisée
- Moyens de paiement multiples
- Division de la note
- Fichier clients
- Carnet de réservation digitalisé
- Notes de frais et remises

 commercial@officeplus.nc

OFFICE
PLUS

LOCATION MOYENNE DURÉE

ADAPTEZ FACILEMENT VOTRE FLOTTE À VOTRE ACTIVITÉ, DE 1 À 24 MOIS.



UNE FORMULE TOUT INCLUS, ÉCONOMIQUE ET SANS ENGAGEMENT*



ENTRETIEN
mécanique
préventif courant



ASSISTANCE
dépannage
7/7 24/24



PNEUMATIQUES
remplacement et
entretien régulier



ASSURANCE
tous risques
avec franchise



VÉHICULE RELAIS
en cas de panne, de sinistre
ou d'entretien

*voir conditions en agence

 **Budget**

NOUMÉA - 27.60.60
26, rue Gabriel Laroque
reservation@budget.nc

KONÉ - 42.59.25
Z.I. de Kataviti
reservationkone@budget.nc

TONTOUTA - 35.24.92
Aéroport de Tontouta
reservation@budget.nc

 www.budget.nc
 Budget Nouvelle-Calédonie



L'actualité des entreprises



© N. GUICHARD

Déjeuner d'affaires vue sur mer

Le restaurant La Pirogue, en rez-de-jardin du Château Royal, a depuis quelques mois réorienté sa carte pour attirer une clientèle business. Aux commandes, le chef Xavier Rocher propose une cuisine savoureuse de saison. « *Notre carte du midi, à base de produits du marché, est désormais renouvelée chaque semaine. Nous proposons quatre entrées, autant de plats et de desserts pour un service plus fluide. Une entrée et un plat de la carte sont végétariens, et la plupart de nos desserts, sans gluten.* » La terrasse bénéficie d'une jolie vue sur les jardins et la plage, mais la fraîcheur climatisée en intérieur est une autre option agréable.

La Pirogue - Hôtel Château Royal - Tél. : 23 01 10. Du lundi au dimanche de 12 h à 14 h et de 18 h 30 à 21 h.



© Les Bulles de Farino

Bullez sur la canopée

À Farino, un nouveau prestataire de tourisme offre la possibilité de dormir à la belle étoile en évitant l'inconfort des insectes et de l'humidité, bien à l'abri sous des bulles transparentes. Les trois bulles sont installées sur des decks perchés à 4 mètres dans la canopée, sur un site pentu en bord de rivière. « *Nous proposons deux bulles standard de 17 m² et une suite posée sur un deck de 105 m². Toutes les installations ont été réalisées en écoconception, à partir de bois, de bambou... et sont entièrement démontables. Les bulles sont maintenues sous pression par une turbine silencieuse qui ne consomme que 100 watts* », explique Leif Colin, jeune Calédonien qui a découvert le concept durant ses études en Métropole et s'était promis de l'importer un jour sur son Caillou.

Les Bulles de Farino - Sentier de la Petite-Cascade, la Plaine aux truies, Farino - Tél. : 459 659.

www.lesbullesdefarino.nc

Les bulles de Farino

Un catalogue d'artisanat d'art B to B

Les commerçants, entreprises ou institutions ont désormais accès à un canal unique pour se fournir en produits artisanaux faits main, en petites séries ou personnalisables. La Chambre de métiers et de l'artisanat a en effet conçu un catalogue spécifique. Numérique, il répertorie 150 créations originales réalisées par une cinquantaine d'adhérents de la marque ARDICI. Classé par univers (artisanat traditionnel, souvenirs, cosmétiques, décoration-art de la table, mode-accessoires et bijoux), ce catalogue présente les réalisations emblématiques de chaque artisan en photos, avec références, lieux de production, dimensions, quantités disponibles, délais de livraison, prix unitaires, tarifs dégressifs selon la quantité et contacts.

Pour consulter le catalogue, faites-en la demande sur

www.ardici.nc/contact-fr





S'échauffer avant de travailler

Pour les travailleurs manipulant des charges, Éducation santé a conçu une formation d'« animateur en préparation physique à la prise de poste ». Objectif : former des salariés capables d'animer des séances d'étirement et d'échauffement pour quatre types de métiers : manutention, chaîne de production, manipulation de personnes à mobilité réduite et conduite d'engins. « Ces exercices diminuent le risque d'accidents du travail ainsi que l'apparition de troubles musculo-squelettiques », signale Solenne de Sainte-Marie, responsable de la formation. Une action de prévention financée à 100 % par le FIAF. Prochaines sessions : 2, 3, 9 et 10 mars et 21, 22, 28 et 29 avril.

Éducation santé - Tél. : 25 80 80 / formation@educationsante.nc

www.educationsante.nc

Éducation santé

Un nouveau snack à l'île des Pins

À la sortie de Vao, en direction de la baie d'Oro, Chez Kélian propose depuis quelques mois une restauration rapide, des plats cuisinés sur commande et des desserts, le tout fait maison. Derrière cet établissement qui a bénéficié de l'accompagnement de la CCI et de l'Adie-NC, le Kunié Jean-René Tonkomboué. « C'est une reconversion ! Jean-René a monté ce projet avec une grande motivation », admire Julien Guillaume, son associé, qui affiche 15 ans d'expérience dans la restauration. Installé dans un container aménagé, le snack dispose de deux grandes tablées « et bientôt d'un faré », précise le duo.



Snack Chez Kélian - tribu de Yaouti, île des Pins - Tél. : 80 12 54.
Tous les jours de 11 h à 20 h.

Chez Kélian

L'actualité des entreprises



Le vrac s'attaque à VKP

Aurélié Chatchueng a ouvert en novembre dernier O'Bocal à Koné. Cette boutique écoresponsable propose un large choix de produits alimentaires et d'entretien bio et en vrac (céréales, farines, pâtes, huile d'olive, épices, bicarbonate de soude, lessive...) et met en avant les productions d'artisans calédoniens. Les habitants de la zone VKP peuvent ainsi s'y fournir en cosmétiques, lingettes réutilisables, bijoux fantaisie, jeux pour enfants ou luminaires. « J'ai souhaité mettre sur pied un projet qui réponde à la problématique de réduction des déchets. C'est aussi un lieu de partage, où chacun peut échanger ses astuces et recettes ! »

O'Bocal - zone artisanale Les Cassis, Koné - Tél. : 85 53 84. Les mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

O BOCAL VKP



La solution Ecol'eau

Implantée à Koné depuis mars 2019, Ecol'eau ne manque pas d'idées pour préserver nos ressources. Avec deux salariés, l'enseigne propose aux particuliers et aux professionnels le nettoyage des voitures sans eau, avec des produits biologiques et biodégradables. « En plus de répondre à un besoin dans le Nord, nous voulions apporter une alternative aux grandes enseignes et créer des emplois », précise Marc, son fondateur. L'entreprise souhaite aussi sensibiliser les habitants. « Nous ne pouvons plus nous permettre de produire des déchets et de gaspiller l'eau. » Ecol'eau prévoit de diversifier ses services en 2020 avec le nettoyage de locaux, toujours sans eau !

Ecol'eau - Tél. : 71 20 14 - Devis sur demande, intervention à domicile ou sur le lieu de travail.

ecoleaunc.business.site

Ecol'eau



L'actualité des entreprises



Les 9 lauréats 2019

- Le Carré d'as
- L'Équilibre
- Le Faré du Palm Beach
- Le Fun
- Le restaurant d'application du GIEP-NC (site de l'ex-ETFFA à Nouville)
- Le Jackpot Café
- Le Meat On Fire
- La Pergola
- Le Tanda Café

LE LABEL HYGIÈNE ALIMENTAIRE GAGNE DU TERRAIN

Neuf restaurants et snacks de Nouméa ont décroché en 2019 le label hygiène alimentaire, une initiative de la Ville de Nouméa et de la CCI. Cette deuxième promotion porte à 24 le nombre d'établissements inscrits dans cette démarche qualité.

Lancé en 2018, ce label vise à améliorer la sécurité sanitaire des restaurants et snacks de la commune, à valoriser les professionnels qui s'engagent dans une démarche qualité et à offrir une meilleure visibilité à la clientèle. Une procédure exigeante qui « comporte 63 points d'évaluation en lien avec la règle des 5 M (main-d'œuvre, matière, méthode, milieu et matériels) et qui pousse les établissements au-delà des obligations légales », rappelle Christian Tillon, chargé de développement à la CCI.

Les candidats peuvent compter sur l'accompagnement de la Chambre, notamment pour le pré-diagnostic réalisé par un conseiller ou dans la phase de constitution du plan d'hygiène. « Les échanges ont toujours été très bons », souligne Alexandre Mirabel, responsable du pôle restauration du groupe Le Centre, qui dirige La Pergola. « C'est vraiment la réussite d'une équipe ! Nous avons mis toutes nos procédures par écrit. La labellisation est une reconnaissance de l'implication de l'ensemble du personnel et de son travail au quotidien. » Le label, qui s'adresse à l'ensemble

des établissements de restauration nouméens, est délivré pour une durée de deux ans. Une nouvelle campagne sera lancée cette année.

Contact : hygiene@cci.nc / Tél. : 24 42 23

► « La labellisation est une reconnaissance de l'implication de l'ensemble du personnel et de son travail au quotidien »

Alexandre Mirabel, responsable du pôle restauration du groupe Le Centre.

Une école Montessori à Koné

À la naissance de sa première fille, Annaïg Perroud s'est intéressée de près aux méthodes d'éducation alternatives. C'est ainsi qu'elle a décidé de devenir éducatrice Montessori et d'ouvrir la première école maternelle de ce type en province Nord. Les élèves des « Petites Fourmis » ont fait leur première rentrée en février 2019 à Koné et seront sept à cette rentrée. Évoluant à leur rythme, les enfants ont le choix entre différents types d'ateliers : vie pratique, vie sensorielle, langage, mathématiques et culture. « Nous organisons une sortie par semaine afin qu'ils puissent s'épanouir au plus près de la nature. » Entièrement autofinancée, la structure a lancé un appel aux dons pour la construction d'une terrasse couverte.

Les Petites Fourmis - 104, rue des Fourmis, Koné - Tél. : 73 10 93

www.wawa.nc/les-petites-fourmis-votre-ecole-montessori-a-kone

Les Petites Fourmis Montessori





Pause Vietnam à la VDC

La roulotte Banh Mi Vn s'est posée juste devant la maison familiale, au 29 rue de Charleroi à la Vallée des Colons, pour proposer toute une gamme de banh mi, le sandwich vietnamien par excellence. Au pâté vietnamien, au jambon de porc laqué, au poulet à la crème ou encore à l'omelette, il y en a pour tous les goûts, ainsi que les classiques hamburgers et hotdogs américains. « *La roulotte est ouverte depuis quelques mois, indique la propriétaire, Uyên Pham. J'aimerais proposer prochainement des plats complets.* »

Banh Mi Vn - 29, rue de Charleroi - Tél. : 25 01 99.

Tous les jours de 9 h 30 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 21 h 30

Chez Sandwichs Vietnamien



Le curry gagnant des p'tits Paddocks

Au jeu-concours « Les tables d'hôtes fêtent les produits locaux », organisé sur Facebook par la CCI et le cluster Cap Agro pendant la 1^{re} Fête des produits locaux en octobre dernier, le curry de bigorneaux sur lit de papaye de Nadia Baronnet a conquis les internautes. « *J'ai cuisiné les produits que j'avais à disposition ce jour-là !* », confie la propriétaire de la Ferme des p'tits Paddocks à La Foa. Membre du réseau Bienvenue à la ferme depuis 15 ans, Nadia a ouvert sa table d'hôtes en 2017. Elle y met en valeur des produits locaux et de saison. « *Une recette, c'est fait pour échanger, voyager, et j'aime passer du temps avec mes convives !* »

Ferme des p'tits Paddocks - Popidery, La Foa - Tél. : 79 29 65

Ferme des p'tits Paddocks

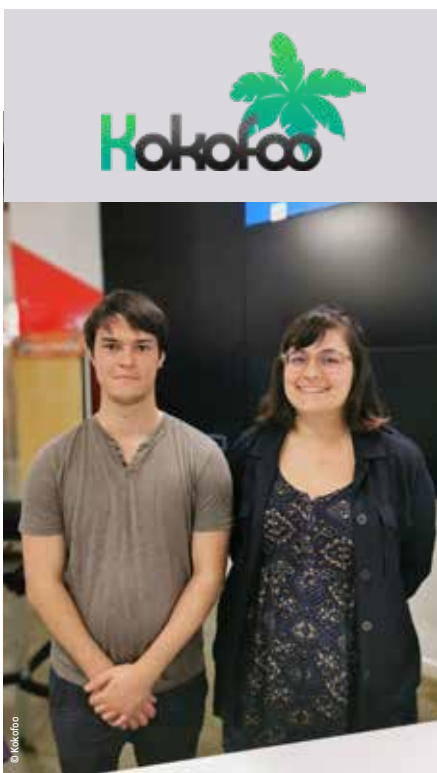
Kokofoo rend le travail ludique

Issus d'une formation dans le multimédia, Fleur Alet et Soane Carré, 25 et 23 ans, ont bénéficié du dispositif Pépite NC (lire aussi en p. 8) pour faire mûrir leur projet de start-up Kokofoo. Leur cœur de métier ? La gamification, ou ludification. « *Cela consiste à appliquer les mécanismes du jeu au monde du travail pour le rendre plus divertissant, explique Soane. Nous proposons nos services aux entreprises et aux collectivités dans trois domaines : management, événementiel et création de serious game* ». Épaulés par les sociétés Ifingo et NCIT, les jeunes entrepreneurs se constituent une clientèle, et suivront en 2020 une licence professionnelle en alternance, en informatique pour Fleur et en communication pour Soane. Chapeau !

Kokofoo - Tél. : 70 45 80/80 21 63 / contact@kokofoo.com

www.kokofoo.com

Kokofoo



L'actualité des entreprises

L'Océanienne prête pour la rentrée !



Située à Touhu, la société de restauration collective l'Océanienne est installée depuis un an dans des locaux flambant neufs. « *Nous disposons dorénavant d'une cuisine centrale aux normes, fonctionnelle et adaptée à la préparation de 1 000 à 2 000 repas par jour. En 2019, l'Océanienne a assuré la restauration des 200 élèves de la commune et d'un centre de formation pour adultes de 40 personnes* », détaille Stéphane Palaou, le gestionnaire. Dès la rentrée 2020, l'entreprise souhaite proposer ses services aux collectivités de la côte Est, de Hienghiène à Ponérihouen. Elle peut aussi assurer un service de traiteur pour les réceptions.

Océanienne de restauration - Tél. : 78 10 78
stephane.palaou@mls.nc

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?

Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions votre actualité dans ces pages.



Alexandre Lafargue, délégué pour la Nouvelle-Calédonie, aux côtés de Barbara Age, secrétaire générale des affaires étrangères de PNG, et l'ambassadeur de France, Philippe Janvier-Kamiyama.

Pacifique

Bon à savoir

La Nouvelle-Calédonie compte cinq délégués dans le Pacifique, avec également en poste Yves Lafoy à Canberra (Australie), Rose Wete à Suva (Fidji), Cécilia Madeleine à Wellington (Nouvelle-Zélande) et Gaston Wadrawane à Port-Vila (Vanuatu).

« APPROCHER LE MARCHÉ PAPOUASIEN AVEC UNE OFFRE INTÉGRÉE »

La Nouvelle-Calédonie a désormais un représentant basé au sein de l'ambassade de France en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG). Alexandre Lafargue apporte son éclairage sur ce marché au potentiel de développement incroyable.

Quel est le rôle du délégué pour la Nouvelle-Calédonie en Papouasie-Nouvelle-Guinée ?

Alexandre Lafargue : En premier lieu, représenter le gouvernement calédonien et ses intérêts, mais aussi promouvoir la Nouvelle-Calédonie et ses atouts et favoriser les relations entre les deux territoires. D'abord au niveau politique, en mettant en œuvre le plan conjoint de coopération signé en septembre 2018. Mon action vise aussi à renforcer les échanges économiques, techniques et culturels en entretenant des liens réguliers avec les organisations et acteurs pertinents. En ce sens, je souhaite être une interface utile pour les entreprises calédoniennes en partageant ma connaissance du pays et en les orientant vers les bons interlocuteurs. Néanmoins, un délégué ne prospecte pas à la place des entreprises.

Quel est votre ressenti par rapport aux opportunités en PNG ?

Le plus grand pays de la Mélanésie doit faire face aux défis d'un territoire en développement. Si la structuration des filières agricoles fait partie des priorités du nouveau gouvernement, les besoins en infrastructures sont nombreux tout comme dans

► « Je ne peux que conseiller aux entreprises calédoniennes d'unir leurs forces et leurs savoir-faire pour répondre au mieux à la demande »

le domaine de la santé. Il existe aussi un vrai potentiel pour les énergies renouvelables. Sans oublier les projets miniers et gaziers. Toutefois, le projet Papua LNG de Total, pour lequel la décision finale d'investissement est encore en suspens, n'est pas « l'alpha et l'oméga de toutes activités économiques »*. Le marché papouasien est concurrentiel avec des acteurs majeurs (australiens, chinois...) présents depuis longtemps. Je ne peux que conseiller aux entreprises calédoniennes de l'approcher avec une offre intégrée et d'unir leurs forces et leurs savoir-faire pour répondre au mieux à la demande.

Des opérations susceptibles d'améliorer la visibilité de nos entreprises sont-elles prévues ?

La Semaine de l'investissement en Papouasie-Nouvelle-Guinée aura lieu entre juin et juillet 2020. Mes interlocuteurs comptent bien sur la présence d'une délégation calédonienne, notamment commerciale. En marge de cet événement important aura aussi lieu la seconde édition de la conférence « EU (Union européenne)-PNG business and investment ».

*Propos de Philippe Janvier-Kamiyama, ambassadeur de France en PNG, Les Nouvelles calédoniennes du 20/11/2019.



Les nouveautés 2020 Ford

À découvrir dès maintenant au showroom.



Fiesta

À PARTIR DE

1.795.000 F*



FIESTA ACTIVE



ECOSPORT



FOCUS

* Prix TGC, carte grise et frais de mise à la route inclus.

Toute une **nouvelle gamme de citadines** vient de débarquer chez Ford !
Venez les découvrir dès maintenant au **showroom** et sur **www.ford.nc** !



Allons plus loin

Construisons notre pays, économisons l'énergie.



JOHNSTON&CIE | ROUTE DES PORTES DE FER | NOUMÉA | 28.17.17 | johnston@hgj.nc
PARKING DU NORD | KONÉ | 47.50.60 | parkingdunord@mls.nc | AGENTS : GN AUTOMOBILES
KOUMAC 77 23 94. BOURAIL AUTO SERVICES 77 96 95. LOCA V LIFOU 47 07 77. LE PARKAUTO POINDIMIE 77 66 29





Paul Ligeard d'Ecopavement. "Les dalles sont idéales pour aménager trottoirs et voies piétonnes, terrasses, abords de piscines, parkings et accès voitures."

Partenaire de « Startup à l'école »

Porté par l'Incubateur de l'Adecal-Technopole (qui accompagne Ecopavement), le programme « Startup à l'école » vise à tisser des liens entre les élèves du secondaire et le monde de l'entreprise. 27 élèves en Sciences et technologies du design et des arts appliqués du lycée Jules-Garnier ont planché sur des applications innovantes pour ces dalles, dans le but de créer un design original répondant à la demande locale.

Innovation

« UNE DALLE ECOPAVEMENT, C'EST 2 KG DE MATIÈRE PLASTIQUE RECYCLÉE ! »

Lauréat des Trophées de l'entreprise 2019 dans la catégorie Économie circulaire/environnement, Ecopavement SAS produit des dalles fabriquées à 99 % à partir de matériaux recyclés. Retour sur cette innovation avec l'un des cogérants, Paul Ligeard.

Comment est née l'idée des dalles fabriquées par Ecopavement ?

Paul Ligeard : Avec mon associé, Clément Merzeau, nous avons fait les constats suivants : il existe un besoin important de pavage pour les trottoirs calédoniens, et les pavés actuellement utilisés sont en béton et importés d'Australie, ce qui représente un coût environnemental important. D'autre part, le déchet plastique, encore difficilement trié et traité sur le territoire, est un fléau pour notre environnement. Pourquoi ne pas valoriser cette matière très résistante pour produire un revêtement local et écologique ?

► « Nous devons passer à la phase d'industrialisation. Il nous faut trouver les financements et les partenaires »

Comment avez-vous mis au point le prototype ?

Nous nous sommes inspirés d'un procédé créé aux États-Unis qui utilise des déchets plastiques associés à un granulat. Nous avons contacté les partenaires locaux pour récupérer les plastiques recyclables (polyéthylènes et polypropylènes). Ces matériaux sont broyés puis mélangés à de la scorie de nickel - très disponible sur le territoire ! - avant d'être fondus. La matière chaude obtenue est ensuite moulée par des presses à 60 tonnes. Nous avons fait de très nombreux essais avant de maîtriser parfaitement le procédé de fabrication. Le produit fini présente beaucoup d'avantages : les dalles sont lavables, faciles à poser et à manipuler, très résistantes et elles-mêmes recyclables intégralement. Une dalle Ecopavement, c'est 2 kg de matière plastique recyclée !

Quel bilan dressez-vous et quelles sont les perspectives ?

Aujourd'hui, nous employons huit personnes et fabriquons 300 à 400 dalles par jour. Nous proposons des bordures et quatre modèles de dalles 40 x 40 cm (granulaire, pavé, podotactile d'avertissement ou de guidage) dans des couleurs différents. Nous avons récemment réalisé le dallage de la Maison pédagogique de l'environnement du Mont-Dore et vendons aussi à des particuliers. La capacité de production maximale du pilote de démonstration est atteinte, nous devons passer à la phase d'industrialisation. Tout est ouvert pour le moment, il nous faut trouver les financements et les partenaires pour développer notre activité.

Contact
Ecopavement - Tél. : 77 88 63
contact@ecopavement.nc



NOTRE MÉTIER :

Rendre simple
ce qui vous semble
compliqué



**LES SOLUTIONS DE GESTION
D'ENTREPRISE DÉMATÉRIALISÉES**

**GESTION EXTERNALISÉE
DE VOTRE ENTREPRISE**

Gérez et sécurisez votre activité

- Sécurité des données en mobilité
- Logiciels de bureautique et de gestion

Collaborez, échangez, partagez vos documents

- Centralisez et partagez vos documents (GED)

Gagnez en simplicité

- Mobilité de votre travail avec le réseau sans fil et la téléphonie
- Solution de vidéosurveillance

TECHNOLOGIE & SERVICE

296 296 - entreprises@lagoon.nc - www.lagoon.nc
Boutiques Ducos Plexus - Journaux SUI, Centre-Port Plaisance - Nouméa, CC Tiers

Lagoon
Business

LA SIP

**VOTRE FOURNISSEUR D'ÉQUIPEMENT
PROFESSIONNELLE S'ENGAGE À RECHERCHER
EN PERMANENCE LA MEILLEURE QUALITÉ AU
MEILLEUR TARIF DU MARCHÉ, POUR VOUS.**

- ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL
- ÉQUIPEMENT MAGASIN
- MOBILIER
- BUREAUTIQUE
- RAYONNAGE



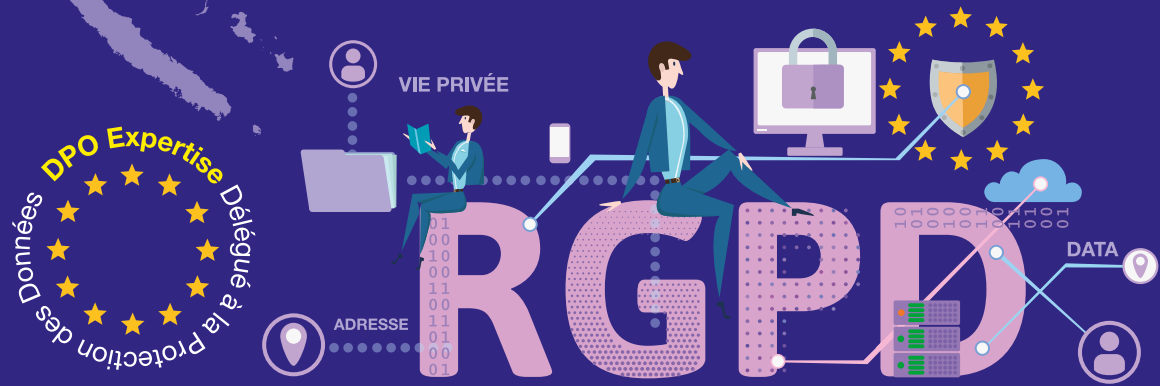
**LE CHOIX DES
PROFESSIONNELS**

Complexe Ducos Factory
59 rue F. Forest - ZI Ducos - BP7314
98801 Nouméa Cedex

☎ 28.30.70
✉ sip@sip.nc
🌐 www.sip.nc
f SIP Nouméa

ÊTES-VOUS PRÊT POUR LE RGPD ?

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES
SOYEZ EN CONFORMITÉ



Date d'application de la loi 1^{er} juin 2019 en Nouvelle-Calédonie

Un service proposé par
DPO EXPERTISE
Désignation N°DPO-53681

CONSULTANT RGPD

M. Alexandre Vivien ☎ +687 792 726
✉ dpoexpertise@dpo.nc 🌐 www.dpo.nc
19 immeuble Foch - BP 8717 - 98 807 Nouméa

AFCDP

Association Française
des Correspondants à la protection
des Données à caractère Personnel

Membre AFCDP <https://afcdp.net>



PRESTIGE
MOTORS

2 rue E.Harbulot - PK6 - Tél : 44 30 00 - contact@prestige.nc



/BMWcaledonie

www.bmw.nc

Construisons notre pays,
économisons l'énergie.



Portrait

DAVID GUYENNE, UN PRÉSIDENT DANS L'AIR DU TEMPS

Héritier de l'esprit pionnier et de l'entrepreneuriat familial, David Guyenne a pris les rênes de la CCI entouré d'« une équipe investie dans ses responsabilités ». Objectif ? Que les entrepreneurs se reconnaissent dans cette mandature.

Chemise blanche apprêtée mais baskets aux pieds, c'est en toute simplicité que reçoit le nouveau président de la CCI. Une fonction que David Guyenne aborde avec beaucoup d'humilité. « *Je n'aurais jamais entrepris cette aventure sans l'équipe à mes côtés qui m'a véritablement porté* », confie-t-il. Âgé de 45 ans, l'ex-vice-président en charge du commerce attaque ce troisième mandat avec une volonté partagée par ses collaborateurs : « *faire bouger les choses et défendre l'esprit pionnier dans une version renouvelée. Déjà portée par la mandature précédente, cette notion est désormais reprise par le monde économique et les institutions* », note-t-il avec satisfaction.

Parcours représentatif

David Guyenne juge son parcours « *représentatif* » de cet esprit d'entreprise, lui qui, après avoir débuté dans les sphères bancaires internationales, a choisi de s'investir dans les projets commerciaux de la famille. Fier du chemin réalisé, l'entrepreneur estime que la Nouvelle-Calédonie permet ce genre de parcours. Et de mettre en avant des exemples similaires au sein des élus de cette mandature ou d'évoquer les « *Calédoniens de*

cœur qui ont connu une réussite économique et sociétale exemplaire ». Le nouveau chef d'orchestre de la CCI n'entend pas la jouer solo et dans chacune de ses réponses revient son équipe, « *accessible, ouverte et représentative de la diversité du territoire*, décrit-il. *Je souhaite être le facilitateur afin que les expériences et les profils puissent s'exprimer et contribuer à dégager des idées au profit de nos ressortissants.* »

Attractivité

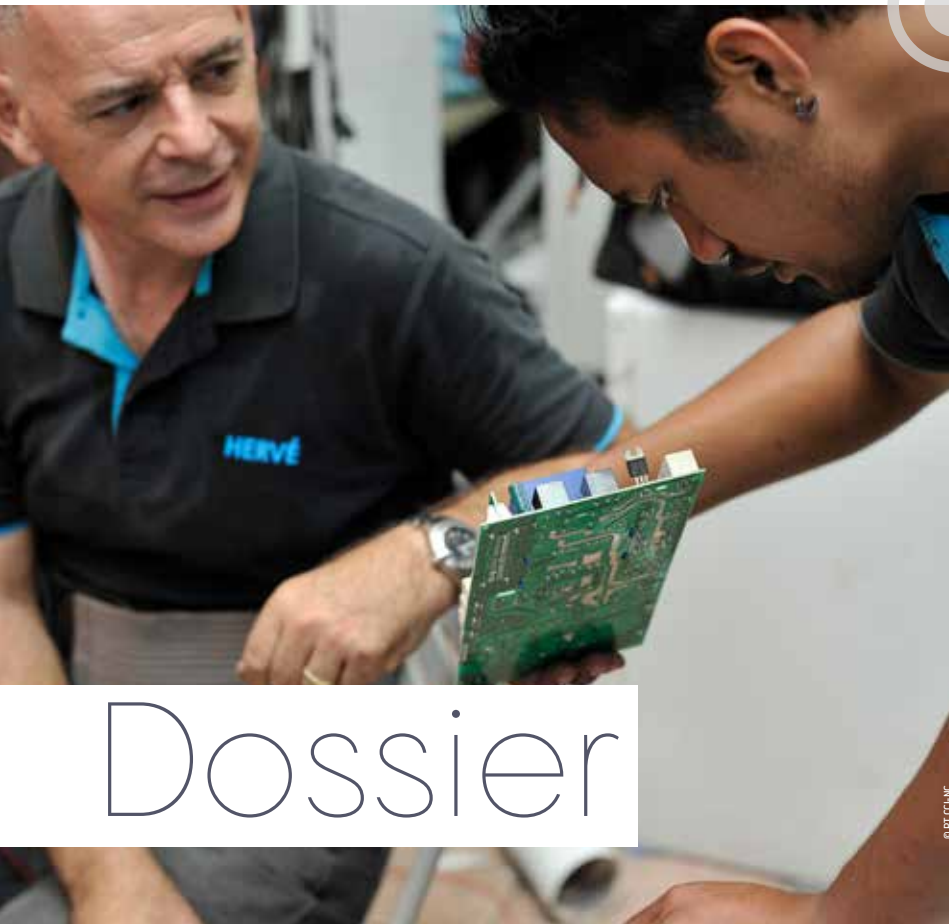
Le chef d'entreprise le sait, les enjeux de cette mandature sont immenses. « *Nous représentons les entreprises calédoniennes dans un moment difficile. Notre responsabilité est de les défendre et les accompagner au mieux en matière de développement des compétences, de formation, de transition énergétique et numérique...* » Des projets sont d'ores et déjà identifiés, notamment pour renforcer l'attractivité du pays auprès de la jeune génération, cheval de bataille des nouveaux élus. « *Il s'agit aussi d'être ouvert sur le monde avec un cadre économique, fiscal et administratif attractif. Il relève des institutions, mais la CCI a son rôle à jouer* », signale David Guyenne. Autre dossier majeur : le renouvellement des concessions aéroportuaires de Magenta en 2020 et de Tontouta en 2024, et l'organisation de l'activité portuaire pour l'accueil des croisiéristes. Enfin, le président vise un niveau d'excellence pour la CCI en termes de fonctionnement.



« *Je souhaite être le facilitateur afin que les expériences et les profils puissent s'exprimer* »

Les étapes clés de son parcours

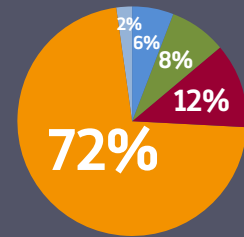
- Double cursus EDHEC - London School of Economics
- 1999 : intègre la BNP à Tokyo en qualité de chargé de contrôle des risques, avant de rejoindre le cabinet de conseil Capgemini Ernst and Young
- 2002 : retour en Calédonie pour lancer le projet familial du centre commercial Super U de Kaméré
- 2006 : MBA « entreprise familiale et entrepreneuriat » à l'INSEAD
- 2009 : premier mandat à la CCI
- 2013-2015 : lance le centre commercial Les 2 baies, au Pont-des-Français, et devient le gérant de la boulangerie Le pain quotidien et du restaurant Bon appétit.



Dossier



ENTREPRISES PAR SECTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE (ÉCO-ACTIVITÉS)



- Assainissement
- Énergies renouvelables
- Gestion des déchets
- Gestion des espaces naturels et protection de l'environnement
- Recherche et développement

Source : ISEE, retraitement IEOM, note express n° 271 - mars 2019

L'ÉCONOMIE VERDIT

Parmi les territoires ultramarins, la Nouvelle-Calédonie se positionne au second rang en termes de nombre d'éco-entreprises, derrière La Réunion.

Le développement durable est un enjeu au niveau mondial dont la Nouvelle-Calédonie s'est emparée, jusqu'à ses acteurs économiques. Les activités de l'économie verte montent en puissance sous les effets combinés de l'impulsion publique, de l'identification d'activités porteuses ou du développement de l'économie circulaire et de l'innovation.

Qu'est-ce que l'économie verte ?

Sous un angle « activités », elle regroupe deux grandes catégories*. Tout d'abord les éco-activités, dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, elles-mêmes réparties en cinq secteurs : assainissement et gestion des eaux usées, énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie, gestion et valorisation des déchets, gestion des espaces naturels et protection de l'environnement (incluant les services d'aménagement paysager) et enfin, recherche et développement. Viennent ensuite les activités périphériques, qui, sans avoir une finalité environnementale, participent à une meilleure qualité

de notre environnement. La gestion de l'eau potable, l'efficacité énergétique des bâtiments, le développement des transports doux en font partie.

L'économie verte en Nouvelle-Calédonie représentait, en 2017, 3 924 entreprises et 5 502 emplois, dont 1 544 entreprises exerçant des éco-activités pour 3 503 emplois, indiquait un éclairage de l'Institut d'émission d'Outre-mer (voir ci-dessus). Un poids encore limité, mais qui ne demande qu'à se développer.

* Source : Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte.



Dossier

Valorisation énergétique du plastique

Parmi les 15 projets qui vont être accompagnés et soutenus financièrement par l'État, figurent des activités d'observation, de la biotechnologie ou encore la création d'une unité industrielle de valorisation énergétique des déchets plastiques. « *Nous étions en train d'étudier le potentiel énergétique de la biomasse et des déchets à fort pouvoir calorifique de Calédonie pour le compte de l'Ademe et de l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) quand le navire de la fondation Race for Water a fait escale à Nouméa, explique Vincent Ménard, directeur général d'A2EP. Leur objectif est de lutter contre la pollution plastique notamment grâce à la valorisation énergétique. On s'est rendu compte qu'on s'intéressait à la même technologie et le courant est bien passé !* » La société d'études et d'ingénierie porte ainsi son premier projet de valorisation énergétique de déchets. « *Les études pourraient débuter mi-2020 pour un lancement opérationnel début 2022. La valorisation énergétique est le principal mode de traitement des déchets plastiques en France. Elle a le vent en poupe car on commence à se rendre compte qu'il est très compliqué, économiquement, de faire de la valorisation matière et qu'une importante partie de ces déchets finissent malheureusement dans la nature !* »

Un développement qui coule de source

Le saviez-vous ? La première aire marine protégée française, créée en 1941, est calédonienne ! Il s'agit de la réserve naturelle de l'Île Leprédour. La Nouvelle-Calédonie offre un cadre de vie exceptionnel et sa population y est fortement attachée. Côté institutions, la longue marche vers l'inscription des lagons sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en 2008 a été une sorte de déclic qui a vu un véritable bond en avant des réglementations et la prise de grandes décisions comme la création du Parc naturel de la mer de Corail. Consciente de la responsabilité qui lui incombe, la Nouvelle-Calédonie souhaite s'inscrire dans un développement économique et social respectueux de l'environnement. De nombreux acteurs économiques se sont engagés dans cette voie, comme en témoigne la candidature calédonienne à l'appel à projets national Territoires d'Innovation - dont elle a été lauréate l'an dernier (lire CCI Info n° 275, p.16). Son ambition ? « *Faire de la préservation de la biodiversité un moteur de croissance dans le Pacifique.* »



► « *La valorisation énergétique est le principal mode de traitement des déchets plastiques en France* »

Vincent Ménard,
directeur général d'A2EP.

Le navire Race For Water a fait escale en Nouvelle-Calédonie l'an dernier pour un état des lieux de la gestion des déchets plastiques.





Dossier

Favoriser la valorisation locale des déchets

« Sur une île, il est obligatoire d'innover pour pérenniser les filières de traitement des déchets », annonce d'emblée le président de l'Association des professionnels de collecte et traitement des déchets, Acotred Pacifique, qui compte 39 adhérents, soit 60 % des entreprises du secteur. « Notre premier axe de travail porte sur l'optimisation des coûts de gestion des déchets. Nous accompagnons les porteurs de projet et proposons des possibilités de mutualisation de gisements à l'échelle du territoire et du Pacifique, détaille Angelo Doom. La réglementation est aussi un levier fort de développement. Un texte de loi qui encadre la gestion d'un déchet permet de booster l'activité. » Si la valorisation locale est encore timide, des initiatives innovantes voient le jour intégrant les principes de l'économie circulaire. « Comment transformer le déchet en ressource ? », résume Angelo Doom. Le cluster pilote depuis deux ans un projet de valorisation du verre. « Nous avons mis au point, avec nos partenaires, un processus de fabrication d'agglos composés de béton et de sable de verre. Ce mélange peut être coulé sous d'autres formes pour servir à diverses constructions. »

► Selon l'IEOM, le nombre d'entreprises intervenant dans la gestion des déchets solides a progressé de 102 en 2008 à 189 en 2017 (soit + 84 %).



© Quadran/Alricolas Job



► « Gestion des déchets, transition énergétique, pollution plastique... La Nouvelle-Calédonie a tous les atouts pour être un laboratoire où tester de nouvelles solutions. Quelques réalisations concrètes existent déjà et des projets sont en cours. À terme, ils pourraient démontrer la capacité de notre territoire à porter des modèles d'adaptation pouvant être reproduits ailleurs. Au-delà des enjeux environnementaux, les enjeux économiques sont aussi importants pour la Calédonie qui a besoin de diversifier son économie et développer de nouvelles filières. »

Pierre Kolb, élu à la CCI.

La transition énergétique au sens large

Autre axe fort, les énergies renouvelables et plus particulièrement le solaire. La plus grosse centrale photovoltaïque de France avec stockage, une réalisation de la société Quadran Pacific,

se trouve à Boulouparis (photo ci-dessus). Cette année, Lifou devrait devenir la première île du Pacifique autonome sur le plan énergétique, avec un mix solaire-éolien développé par Alizés Energie et EEC. « Le développement des énergies renouvelables, et plus particulièrement le photovoltaïque, a bénéficié des dispositions réglementaires découlant du Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC) et de la conjoncture mondiale », explique Loïc Martin-Cocher, manager du cluster Synergie. Toutefois, l'association qui fédère 47 entreprises regroupe d'autres secteurs tels que la maîtrise énergétique, le solaire thermique et depuis peu, l'écomobilité. Et les ambitions sont aussi grandes pour ces activités. « 2020 devrait voir l'aboutissement de solutions pour relancer le solaire thermique, notamment avec l'Agence calédonienne de l'énergie. Une norme pour la performance énergétique des bâtiments et un plan stratégique pour l'écomobilité sont également en préparation », détaille le cluster, qui participe à tous ces dossiers. « La transition énergétique est au cœur des débats et de la société. La problématique est maintenant d'accompagner les particuliers et les entreprises dans cette démarche. Le potentiel de développement en Nouvelle-Calédonie, qui importe encore 70 milliards par an d'énergies fossiles, est énorme », souligne Nathalie Klein, présidente de Synergie.



© CCI-NC

« Mettre en place des outils incitatifs »

Christopher Gygès, membre du gouvernement chargé de l'énergie et président de l'ACE.

L'objectif du STENC de couvrir 100 % de la distribution publique par des énergies renouvelables pourrait être atteint avant 2030 ?

C'est très clairement notre objectif. Nous souhaitons aller encore plus vite en matière de développement des énergies renouvelables et faire de la Nouvelle-Calédonie un modèle. Mais nous ne devons pas nous arrêter à la distribution publique et réussir à intégrer cette source d'énergies

propres dans le secteur métallurgique.

Par rapport à la feuille de route du STENC, quels sont les autres enjeux pour l'Agence calédonienne de l'énergie ?

Il y a aussi un enjeu important de maîtrise de l'énergie et notamment de la consommation des particuliers comme des entreprises. Je souhaite que nous mettions en place des outils incitatifs pour permettre aux différents acteurs de s'équiper avec du matériel faiblement énergivore.



TÉMOIGNAGES

D'Electrik à Electrik Solar Energie (ESE)

Présente depuis dix ans, la société Electrik, spécialisée dans les travaux d'électricité générale, a ajouté une corde à son arc début 2019 avec l'ingénierie et la pose d'installations photovoltaïques. À la tête du projet, Manuel Ambroise, technicien supérieur en électricité, et Marie Lecler, ancienne gérante d'une entreprise aujourd'hui concurrente. « *Nous avons mixé nos compétences pour répondre à un besoin plus grand. Le photovoltaïque s'est développé à partir de 2015 avec le vote du tarif de rachat de l'électricité et les avantages fiscaux. C'est un secteur en pleine explosion et concurrentiel, mais le tri se fera sur la qualité et le savoir-faire.* » Installée sur les hauteurs de Boulari, Electrik Solar Energie (ESE) a recruté quatre employés. « *Nous sommes dans une démarche globale d'accompagnement de nos clients, particuliers ou entreprises, en proposant des solutions adaptées à chaque situation et également des systèmes hybrides innovants. En moins d'un an, nous avons connu une belle progression avec une quarantaine d'installations à notre actif.* » Un souhait ? « *Développer les interventions dans les sites isolés en Brousse où nous avons de plus en plus de demandes et favoriser l'acquisition de centrales solaires pour les personnes à revenus moyens ou faibles.* »



Eco-Recycle mise sur la seconde vie des déchets électroménagers

L'entreprise familiale Eco-Recycle n'a pas attendu la réglementation pour lancer son activité de recyclage et de reconditionnement d'appareils électroménagers. « *Nous avons déjà les circuits, mais la réglementation a permis d'augmenter la quantité de matériel collecté auprès des magasins, tandis que les particuliers sont davantage sensibilisés* », explique Vanessa Pasqualini, cogérante de la société qui compte aujourd'hui quatre employés. En 2019, ce sont 250 tonnes d'équipements qui sont ainsi passés dans l'atelier de Ducos, contre 50 tonnes il y a six ans. « *Nous collectons du matériel sur lequel nous récupérons des pièces détachées pour la réparation et la vente d'occasion, nos activités découlent les unes des autres !* » Une véritable économie circulaire récompensée par l'Ademe en 2016. Eco-Recycle s'est notamment spécialisée dans la réparation des cartes électroniques afin de lutter contre l'obsolescence programmée. L'entreprise s'est aussi attaquée l'an dernier au petit électroménager (grille-pain, bouilloires, etc.). « *Pour le recyclage des matériaux, nous essayons de trouver des solutions locales de valorisation. Nous avons par exemple fait des tests avec la société Ecopavement pour le plastique mais cela n'a pas abouti.* »

Dossier

Dispositifs verts de la CCI

- Le programme ÉcoÉnergie, issu d'un partenariat entre la CCI, l'Agence calédonienne de l'énergie et l'Ademe, propose quatre solutions à la carte aux entreprises qui souhaitent optimiser leurs consommations énergétiques.
- Le label Commerce écoresponsable permet de valoriser les commerçants de proximité qui souhaitent agir en faveur du développement durable et de promouvoir ces pratiques. Près de 40 commerces labellisés depuis 2016, essentiellement dans le Grand Nouméa.
- L'observatoire des déchets qui doit être mis à jour cette année après une phase d'enquête auprès des entreprises qui sera lancée en avril.

www.cci.nc/entreprendre/agir-pour-le-developpement-durable

LA CCI BOOSTE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Chambre consulaire accompagne les entreprises dans leur démarche d'économie circulaire via des actions collectives. « *Nous établissons des diagnostics de flux - déchets, énergie, transports... - sur des zones d'activités. L'objectif est d'identifier les synergies que les entreprises pourraient mettre en place, par exemple les déchets de certaines servant de matière première à une autre, ou la mutualisation de moyens* », explique Matthieu Ladiesse, chef du service QHSE. La CCI organise également des ateliers sur des sujets nouveaux : gaspillage alimentaire, gestion des déchets du BTP ou écoconception pour le premier de l'année 2020, le 25 février. L'idée est de diminuer l'impact environnemental d'un produit ou d'un service.

Contact

Tél. : 24 31 00 - environnement@cci.nc



© PTECH-NC



BioBox NC peaufine ses barquettes biologiques

Lorsque la loi « anti-plastique » a été adoptée, loin de se décourager, le seul fabricant local de barquettes alimentaires, BioBox NC, a décidé de s'adapter. En mai 2020, au moment du retrait des emballages plastiques pour les plats à emporter, l'industriel proposera un produit biosourcé fabriqué à 100 % à partir de matière végétale, résistant aux températures positives et négatives. « Importée de Métropole sous forme de granulats, la matière première répond aux normes françaises et européennes et à un label qui certifie l'origine biologique des matériaux. Le produit final aura la même tenue et la même transparence qu'une barquette plastique mais il sera entièrement biodégradable et compostable », avance le directeur général. La jeune société installée à Païta a investi plus de 150 millions de francs afin d'aménager trois nouvelles lignes de production et emploiera de 9 à 12 personnes contre deux actuellement. Fier de contribuer au développement vert du territoire, BioBox NC espère que les institutions vont jouer le jeu pour soutenir la production locale, en particulier en contrôlant les produits

ALTERNATIVES AU PLASTIQUE

En parallèle de la réglementation qui signe la fin depuis le 1^{er} août 2019 de certains produits plastiques à usage unique, la province Sud, la province Nord et l'Ademe ont lancé un appel à projets dédié aux solutions alternatives. En province Sud, avec quatre sessions ouvertes (derniers résultats en mars 2020) et 11 projets accompagnés, les partenaires jugent ce premier bilan satisfaisant. « Des solutions intéressantes ont émergé, plutôt chez des acteurs déjà convaincus. La mobilisation doit se poursuivre, notamment pour développer davantage d'alternatives de plus grande envergure telles que l'adaptation des process de production pour des produits durables ou les systèmes de consignes. » Parmi les bénéficiaires, plusieurs commerces de vente en vrac, mais aussi des producteurs comme le Marlin Bleu, qui souhaite distribuer ses plats préparés dans des contenants réutilisables. Dans le prochain appel à projets, « le financement d'études pourra être sollicité par les candidats. »

www.province-nord.nc

www.province-sud.nc

www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

importés. « Nous avons investi pour fournir un produit qui va au-delà de la réglementation, mais le coût de notre matière première est cinq fois supérieur à celui du plastique. Cela aura forcément des impacts. »

► « Nous n'avons pas d'autres solutions que de remanier le modèle économique dans son ensemble en s'orientant vers des produits et des actions durables. En Nouvelle-Calédonie, 90 % des produits consommés sont importés alors que nous avons la capacité de valoriser des matériaux biosourcés (terre, bois, pierre...) et que notre territoire est propice aux bonnes pratiques (agriculture, habitat bioclimatique...). L'écotourisme authentique est également très recherché par un certain type de touristes, tandis que nous avons des solutions émergentes d'économie circulaire (gestion des déchets) qu'il faut continuer à optimiser et développer. »

Noé Bertram, trésorier adjoint de la CCI



Mutuelle
du Commerce et Divers



Garantimmo, votre garantie emprunteur !

L'assurance emprunteur de la Mutuelle du Commerce vous propose les meilleures garanties pour votre prêt immobilier* à un tarif mutualiste dans les délais les plus courts !



UN TARIF MUTUALISTE

Economisez 1 000 000 XPF** en profitant d'un tarif d'assurance de prêt immobilier* adapté à votre situation.



LES MEILLEURES GARANTIES

Quel que soit votre projet immobilier et votre situation, vous êtes assurés de profiter des garanties les plus adaptées pour vous protéger ainsi que votre famille.



UNE SOUSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

Toutes vos démarches peuvent se faire en ligne, avec au besoin l'assistance d'un conseiller. En quelques clics vous recevez votre devis et votre contrat.

CE CONTRAT EST OUVERT À TOUS LES CALÉDONIENS !

Contactez-nous pour plus d'informations
Nouméa 41.08.00 / Koné 47.77.16
Mail : garantimmo@mutcom.nc
www.mutuelleducommerce.nc



M GARANTIMMO

**Votre garantie
emprunteur !**

* Prêt immobilier pour l'acquisition et/ou la rénovation/extension de la résidence principale.

** Sous conditions selon profil de l'emprunteur au 31/12/2018. Exemple : pour un couple de 30 ans empruntant 30 000 000 XPF sur 25 ans au taux de 2,5%, assurés à 100% chacun en Décès/Incapacité/Invalidité, le coût moyen d'une assurance emprunteur proposée par les banques dans le cadre de contrats collectifs est de 2 970 189 XPF sur la durée du prêt. Le coût de Garantimmo s'élève à 1 692 691 XPF sur la durée du prêt. L'économie réalisée est supérieure à 1 119 000 XPF.

Economie

LES GRANDS CHANTIERS À LA LOUPE

Des démarches administratives aux premiers coups de pelle, le point sur de grands chantiers privés attendus cette année.



Le Multiplex MK2 (Dumbéa)

- ▶ Projet porté par la société Kitiiré.
- ▶ Complexe cinématographique de 14 salles situé à proximité du lycée du Grand Nouméa.
- ▶ Montant : 2,5 mds de francs CFP. Défisicalisation nationale (novembre 2018).
- ▶ Permis de construire obtenu le 26 juillet 2017.
- ▶ Début des travaux : juin 2019.
- ▶ Livraison prévue : septembre 2021.
- ▶ Caractéristique : le plus grand complexe de cinéma du pays.



Carré Rolland (Nouméa)

- ▶ Projet porté par Promofirst (SIC, Promobat et Caillard & Kaddour).
- ▶ Situé à côté de la place des Cocotiers, le Carré Rolland comprendra des bureaux, des commerces, des places de parking et 234 logements.
- ▶ Montant : 12 mds de francs CFP. Défisicalisation nationale (août 2019).
- ▶ Permis de construire obtenu le 23 décembre 2016.
- ▶ Début des travaux : décembre 2019.
- ▶ Livraison prévue : 2025.
- ▶ Caractéristique : devrait générer plus de 700 emplois sur la période 2020-2025 pour le secteur du BTP, de l'industrie et des services.



Marina de Nouré (Dumbéa)

- ▶ Projet porté par la Holding Cévaër Menaouer (HCM).
- ▶ Marina de 920 places à flot et de 200 places de port à sec aménagée à Nakutakoin avec places de parking, capitainerie, etc.
- ▶ Montant : 10 mds de francs CFP. Plan financier en cours.
- ▶ Contrat de délégation de service public pour 50 ans signé avec la province Sud le 15 mai 2019. En cours : finalisation des études pour le schéma d'organisation d'ensemble (SOE).

- ▶ Début des travaux : début 2021. Mi-2020 : phase préparatoire de suivi environnemental du milieu.
- ▶ Livraison prévue 1^{re} tranche : mi-2023.
- ▶ Caractéristique : comprendra un centre commercial dédié à la pêche et à la plaisance, des bars, un marché au poisson et des appartels.



Hôtel Wadra Bay (Lifou)

- ▶ Projet porté par la Sodil et le GDPL Gouleza.
- ▶ Complexe hôtelier 4-étoiles de 40 chambres et bungalows, ainsi que 5 villas, à Mou.
- ▶ Montant : plus de 3 mds de francs CFP. Défisicalisations locale (octobre 2016) et nationale (octobre 2018).
- ▶ Début des travaux : décembre 2018.
- ▶ Livraison prévue : dernier trimestre 2021.
- ▶ Caractéristique : sera géré par le groupe InterContinental (*lire p. 32*).



Les Pavillons d'Eugénie (Païta)

- ▶ Projet porté par la Holding Cévaër Menaouer (HCM) et le groupe BLS Azur Santé.
- ▶ EHPAD qui pourra accueillir 60 personnes âgées dépendantes nécessitant un environnement médicalisé.
- ▶ Permis de construire obtenu le 12 février 2019.
- ▶ Montant : 1,1 md de francs CFP. Fonds propres : 11 % ; défiscalisation locale : 24 % ; emprunts bancaires : 65 %.
- ▶ Début des travaux : décembre 2019.
- ▶ Livraison prévue : mars 2021.
- ▶ Caractéristique : un centre « Agora » innovant avec notamment une salle Shoenzen (stimulation multisensorielle) et des plans d'actions personnalisés.



VOUS PRÉFÉREZ LA CONDUIRE OU
VOUS CONTINUEZ D'EN RÊVER ?



**SOCALFI FINANCE
VOS ENVIES DE 4X4**



448 448



WWW.SOCALFI.FR



SERVICE.COMMERCIAL@SOCALFI.COM

 **Socalfi**

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Solutions de financement à usage personnel ou professionnel, **Sous réserve d'étude et d'acceptation par Socalfi**. Pour tout crédit à usage personnel, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son acceptation (en VAC et LOA, délai réductible jusqu'à 3 jours en cas de demande de livraison anticipée). Prêteur : Socalfi - S.A.S. au capital de 262 530 000 CFP agréée en qualité de société de financement - 650 721 RCS Nouméa Siège Social : CC. La Belle-Vie, 224, rue J. Iékawé - Pk6 - BP 30500 - 98895 Nouméa Cedex. Intermédiaire en assurance sous le n° NC170047 (www.rias.nc).



1G DE MERCURE =
1M3 DE TERRE POLLUÉE



VÉHICULES ABANDONNÉS =
POLLUTION DES SOLS ET DE L'EAU,
GITES LARVAIRES



PLOMB =
INTOXICATION, SATURNISME
CHEZ LES ENFANTS



1L D'HUILE USAGÉE =
POLLUTION DE 1000M³ D'EAU



PNEUS BRULÉS OU ABANDONNÉS =
FUMÉES TOXIQUES,
GITES LARVAIRES



DÉCHETS ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES ABANDONNÉS =
POLLUTION DE L'EAU ET DE L'AIR

RECYCLONS NOS DÉCHETS,
PROTÉGEONS NOTRE ÎLE

 @Trecodec.NC
Renseignements au :
 N° Vert 05 28 28

Consultez la carte des points de collecte sur :
www.trecodec.nc


Eco-organisme à but non lucratif



QHSE

QUALITÉ
HYGIÈNE
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN AUTRE OUTIL DE RELANCE

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique. Des initiatives locales commencent à voir le jour, malgré l'absence de cadre bien défini.

En Métropole, la loi du 31 juillet 2014 a permis de soutenir le secteur de l'économie sociale et solidaire en sécurisant notamment le cadre juridique et en définissant les outils d'aide et de financement. Les entreprises de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité et organisées sous différentes formes : associations, coopératives, mutuelles, fondations ou entreprises à statut commercial. Elles reposent sur un projet social et ont pour ambition de créer des emplois pérennes non délocalisables, de développer la cohésion sociale et de répondre aux besoins socio-économiques des territoires. Pour cela, elles adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. L'utilisation des bénéfices est strictement encadrée, le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis pour le maintien ou le développement de l'entreprise.

Une étude en 2020

Partenaire de la Nouvelle-Calédonie depuis 1947, l'Agence française de développement (AFD) s'intéresse naturellement à ce modèle entrepreneurial. « Nous ne sommes pas des spécialistes et ne disposons pas d'outils spécifiques pour l'ESS en Outre-mer, mais

nous étudions ce qui passe en France et à l'étranger. Ce mode de fonctionnement est une piste de réflexion intéressante pour la zone Pacifique et peut représenter un moyen de relance économique », explique Kim-Lou Cargnelli de la direction régionale Pacifique de l'AFD. Des initiatives locales entrent dans le cadre de l'ESS comme La Ressourcerie de Nouméa, qui propose de réduire les déchets en donnant une seconde vie aux objets, la créatrice Kooasa qui transforme la matière abandonnée en bijoux, ou encore l'association Femmes entraide économique et solidaire (FEES) qui cogère la boutique d'artisanat local Arti'Fées (photo). « Nous souhaitons mener une étude en 2020 pour établir une cartographie de l'ensemble des initiatives en cours, identifier les partenaires et les besoins des acteurs, poursuit Carole Vidal, de l'antenne calédonienne de l'AFD. Le but étant, à terme, de structurer cette activité pour permettre aux organisations d'accéder aux financements et de bénéficier d'un appui technique. »

Contact

AFD - Carole Vidal, chargée de mission, tél. : 24 38 32 - vidal@afd.fr / Kim-Lou Cargnelli, chargé de mission direction régionale océan Pacifique, tél. : 24 26 08 - cargnellikl@afd.fr



► « Le but est de structurer cette activité pour permettre aux organisations d'accéder aux financements et à un appui technique »

Carole Vidal, antenne calédonienne de l'AFD.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ESS EN FRANCE*

- 10 % du PIB réalisés par 200 000 entreprises ;
- 2 380 000 salariés représentant une masse de 54 milliards d'euros ;
- 12,7 % des emplois privés en Métropole et en Outre-mer ;
- Une progression de 24 % de l'emploi privé depuis 2000.

*Sources :

www.économie.gouv.fr

www.avise.org

NOUS CROYONS EN VOTRE MOMENT

Aujourd'hui, la BCI accompagne plus de **13 000 professionnels** dans le développement de leur entreprise.

BANQUE CALÉDONNIENNE D'INVESTISSEMENT | SAEM au capital de 15 milliards XPF - Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - Nouméa Cedex
TÉL. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 - RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001 - RIAS NC170007 voir RIAS.NC

www.bci.nc



Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN



La 5G facilitera le déploiement de pelles connectées et d'engins miniers pilotés à distance.

© AED

Économie numérique

LA 5G EN NOUVELLE-CALÉDONIE ? PREMIÈRES PERSPECTIVES

Calendrier et contraintes

L'OPT-NC envisage une première phase d'expérimentation de cette technologie en 2021 avant son déploiement prévu en 2023.

Cette nouvelle étape nécessitera l'arrêt de la 2G (environ 20 % des terminaux) d'ici à 2022. La mise en place de la 5G exigera également, selon l'opérateur, 2 à 3 fois plus de relais mobiles (400 actuellement), avec la contrainte d'installation qu'impliquent les sites isolés et les villes. Enfin, la 5G entraînera une augmentation de la consommation électrique, qui sera l'un des enjeux liés au développement de cette technologie.

Lancée progressivement en Europe, la 5^e génération des standards en matière de télécommunications est une technologie dite de rupture, qui permet des usages inédits, notamment dans l'industrie. Cette nouvelle norme devrait être déployée en Nouvelle-Calédonie dès 2023.

Déjà bien développée en Chine ou en Corée du Sud, la 5G promet de booster l'économie du numérique, de dynamiser les secteurs de l'industrie (automatisation, robotique, pilotage à distance) ou de la santé (télé médecine, téléchirurgie, surveillance à distance) et de démultiplier l'usage des objets connectés. Présentée par Franck Bouétard, président d'Ericsson France, lors d'un Rendez-vous de l'économie organisé par la CCI en partenariat avec l'OPT-NC en novembre dernier, cette innovation démultipliera la vitesse de connexion, permettant des téléchargements encore plus rapides et une latence (temps de réponse) extrêmement faible. Ainsi par exemple, le temps de réaction des véhicules pilotés à distance sera optimisé et l'exploitation de fréquences plus hautes améliorera significativement la réactivité des objets connectés.

De multiples applications

Selon le fournisseur d'infrastructures de télécommunications suédois, la programmation ultra-rapide des chaînes de produc-

tion favorisera le développement d'usines connectées. La fluidité des transmissions généralisera l'usage de la réalité virtuelle et augmentée. Exemple d'application ? Les agences immobilières gagneront du temps en proposant à leurs clients des visites virtuelles de biens grâce aux visiocasques. Le secteur minier, qui a déjà entamé sa transformation numérique avec la 4G, pourra aller plus loin à travers le développement de pelles connectées, d'engins miniers pilotés à distance, l'usage de drones pour l'exploration de sites isolés, évitant ainsi aux personnes de se rendre sur des terrains dangereux.

La 5G annonce donc un changement de paradigme, qui nécessitera une montée en compétences des opérateurs, une adaptation de la formation à de nouveaux métiers, mais également, comme l'ont souligné les interlocuteurs présents à la conférence, l'accès à un réseau télécom fiable.



Bac de rétention et absorbant



Equipement de Protection Individuelle



Poubelles et cageots plastique



Tapis caoutchouc et joints



Excellente aptitude au collage



Tél. 27 27 69 | Fax : 24 19 59
Commercial : 76 11 54
axiome@axiome.nc | www.axiome.nc
22 Rue Réaumur Ducos
Du lundi au vendredi 7 h à 12 h et 13 h à 17 h le samedi de 8 h à 11 h

NOUVEAU CITROËN BERLINGO VAN COMME VOUS, IL SAIT TOUT FAIRE.



À PARTIR DE

1 595 000 F HTGC*

**OFFRE RÉSERVÉE
AUX PROFESSIONNELS**



Visuel non contractuel. *Tarif réservé aux professionnels, hors frais d'immatriculation et de carte grise.
CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE.

citroen.nc



Tél. : 41 40 70 Stéphanie : (+687) 78 35 05 / Jérémie : (+687) 75 28 70



Tourisme



© Sodil/Aeiler3

LE PARI DU TOURISME INTERNATIONAL AUX LOYAUTÉ



► « *Le secteur du voyage et du tourisme croît deux fois plus vite que l'économie mondiale* »

William Ihage, directeur général de la Sodil.

Le 18 novembre 2019, le groupe hôtelier InterContinental a signé un accord avec la Sodil pour assurer la gestion du Wadra Bay à Lifou (en construction), du Paradis d'Ouvéa, à partir de fin 2021, et du Drehu village, fin 2023.

« *Les deux autres provinces bénéficient du revenu de la mine, pas nous.* » William Ihage, à la tête de la Société de développement et d'investissement des Îles Loyauté (Sodil), explique la stratégie choisie pour développer le tourisme dans la province. « *L'idée, c'est que les voyageurs puissent facilement poursuivre leur voyage après Nouméa pour venir découvrir les produits locaux de nos îles avec l'assurance d'être reçus selon des normes internationales.* » L'association avec InterContinental prévoit, en effet, une rénovation des établissements qui seront ensuite gérés par le groupe. Le budget global des travaux, supportés par la Sodil, n'est pas encore fixé. Le personnel, comme les 45 emplois directs pour le Wadra Bay en construction, sera formé selon les règles de l'hôtellerie internationale.

« *Comme avec le Marriott (Méri dien et Sheraton) et l'Hilton à Nouméa,* explique William Ihage, *on rénove puis on s'affilie à une chaîne internationale qui arrive avec ses millions d'adhérents.* » De quoi faire rêver la province des îles, dont les hôtels sont loin de tous faire le plein. À titre d'exemple, le Paradis d'Ouvéa n'atteint pas sur l'année les 50 % de taux

de remplissage. « *Le secteur du voyage et du tourisme croît deux fois plus vite que l'économie mondiale* », affirme le directeur général de la Sodil. La Nouvelle-Calédonie a pour objectif d'accueillir, d'ici à 2025, plus de 200 000 touristes et 1 200 000 croisiéristes.

Un projet global de développement

Lors de la présentation du partenariat, Alexandre Personeni, directeur des opérations financières d'InterContinental pour la zone Australasie (Australie, Nouvelle-Zélande, Asie), s'est déclaré « *très heureux car c'est un projet global de développement pour soutenir l'emploi local* ». En écho, l'annonce par Jacques Lalié, président de la province, de faire de l'aérodrome de Lifou-Wanaham un aéroport international. « *Ce qu'on souhaite, c'est le développement du tourisme,* conclut William Ihage, *dans l'idéal cela se fera avec les deux autres provinces et la Nouvelle-Calédonie, mais pour l'instant, seule la province des îles a avancé ses pions, on espère que les autres parties vont faire de même et que cette dynamique va nous faire avancer.* »

InterContinental en bref

Le groupe gère, sous différentes marques (Crowne Plaza, Holiday Inn, etc.), 5 600 établissements dans le monde et compte 40 millions de membres. Dans le Pacifique Sud, InterContinental est déjà présent à Tahiti, au Vanuatu et aux îles Fidji. Fin 2021, le Paradis d'Ouvéa, avec 34 clés, deviendra un Holiday Inn Resort 4-étoiles, tout comme le Drehu Village et ses 30 chambres, fin 2023.



MEDEF-NC & VOUS

↘ H24, 7J/7 où que vous soyez !
www.medef.nc devient nomade.



**Toujours mieux informer,
aider et fédérer les
entreprises calédoniennes**

Résolument au cœur de l'innovation numérique et de la transition digitale, le MEDEF-NC au service de l'entrepreneuriat calédonien voit toujours plus loin. Il s'illustre en mettant à portée de main un site internet adapté aux besoins et usages des professionnels.



Un véritable portail d'informations clés pour mieux accompagner la vie des entreprises et mieux décrypter les enjeux stratégiques actuels.
Le site modernisé et responsive devient plus accessible, plus pratique et plus mobile. De partout, retrouvez toute l'actualité socio-économique du territoire.

Suivez en ligne nos actions et négociations ainsi que nos événements à venir.

À tout moment, accédez à nos dossiers et aux chiffres clés en matières d'emploi formation, de protection sociale, de relation sociale et d'économie-fiscalité.

Restez connectés avec le plus grand réseau d'entreprises de Nouvelle-Calédonie !

> Le MEDEF-NC poursuit son évolution avec la sortie d'une plate-forme interactive de services aux adhérents.



↘ www.medef.nc



Fédération des entreprises
MEDEF NC

L'ESPRIT D'ENTREPRISE, L'ESPRIT D'AVENIR.

Actu.nc

Hebdomadaire calédonien d'informations générales.

Vous informer, sans rien cacher.

6 MOIS
D'ABONNEMENT
(26 numéros)
1 995F

EN VENTE
TOUS LES JEUDIS
SUR TOUT
LE TERRITOIRE

1 AN
D'ABONNEMENT
(52 numéros)
3 990F



LES NEWS DE LA SEMAINE

DES ARTICLES SANS LANGUE DE BOIS

INTERVIEW, POLITIQUE, ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ,

ENVIRONNEMENT, INNOVATION, ...

CONTACTEZ-NOUS : 29 18 08 - contact@actu.nc - www.actu.nc



Formation

LA RÉALITÉ VIRTUELLE CONCRÉTISE LES FORMATIONS

C'est une nouvelle pratique immersive et ludique, mais surtout très efficace. La réalité virtuelle a de plus en plus d'applications très concrètes dans la formation. Objectif : créer un environnement aussi vrai que nature pour stimuler l'apprentissage.

Exécuter une manipulation sur une ligne à haute tension sans prendre de risques ? Parler devant un public sans avoir peur du ridicule ? Ce sont des expériences proposées par la CCI avec ses formations utilisant la réalité virtuelle. La première de la série, ouverte il y a un an et demi, a pris la forme d'une habilitation en électricité haute tension. « Nous avons développé le projet en partenariat avec le cluster d'innovation pédagogique et numérique (Cipen) de la CCI d'Arles », explique Laurent Garcia, responsable du département relation entreprises. Le logiciel ReVE est déployé à travers un casque de réalité virtuelle et des manettes et permet à chaque participant d'effectuer des interventions virtuelles, dans des conditions presque réelles, pour valider des procédures très spécifiques. Et les possibilités d'application sont très nombreuses.

Prise de parole en public, postures au travail...

La CCI propose une autre formation qui s'appuie sur la réalité virtuelle, dans un tout autre domaine : le *speech training*, la prise de parole en public. Cette immersion permet à chaque stagiaire, coiffé d'un casque, de se retrouver face à un public virtuel que le formateur fait réagir en fonction du discours du participant. Une interaction personnalisée qui permet de rapidement mettre en pratique la théorie.

En plus de ces deux thématiques, la CCI a également noué un partenariat avec Manpower dans le cadre de formations à la sécurité dans l'entreprise (16 modules disponibles). Le spécialiste du recrutement met à disposition les casques de réalité virtuelle ainsi qu'un formateur qui travaille en binôme avec un formateur de la CCI pour proposer des contenus adaptés à chaque public. « On ne rencontre pas les mêmes problématiques de gestes et de postures au travail lorsqu'on est agent d'entretien ou personnel de cuisine », explique Laurent Garcia. Ces formations durent en moyenne une journée. « L'idée derrière ces nouvelles technologies, en plus de proposer de nouvelles modalités de formation dans des domaines variés, c'est de déployer cette innovation sur le territoire et dans les entreprises », conclut le responsable.

Prochaines formations

- **Speech training** : les 17 et 18 mars (1 jour ½) ; les 1^{er} et 8 juillet (1 jour ½). Tarif : 120 000 F* par personne. Limité à 5 personnes.
- **Habilitation électrique - opération d'ordre électrique en haute tension** : 25-26 mars. Tarif : 60 000 F* par personne pour 14 heures. Limité à 8 personnes.

* Des dispositifs de financement existent, contactez nos conseillers.

Contact

Tél. : 24 31 35 - entreprises@cci.nc



Fiche pratique

MARCHÉS PUBLICS, COMMENT RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRES ?

Avec l'évolution de la réglementation des marchés publics*, les petites et moyennes entreprises sont encouragées à répondre aux commandes publiques. Mode d'emploi en trois étapes.

1. S'informer des appels d'offres en cours

Tout marché public fait l'objet d'un avis d'appel public à concurrence, ou avis d'appel d'offres, publié 20 jours au moins avant la date limite de remise des offres, soit dans un journal d'annonces légales, soit sur une plateforme dématérialisée habilitée (www.marchespublics.nc et www.marchespublics.province-nord.nc).

2. Construire son offre

En premier lieu, les entreprises doivent s'assurer qu'elles ont le droit de candidater, en ne faisant pas l'objet de certaines condamnations, ou en étant autorisées à exercer leur activité en cas de redressement judiciaire.

Seul ou à plusieurs

Si elle dispose des moyens techniques, humains et financiers nécessaires à l'exécution du marché, une entreprise peut répondre seule, ou, si le règlement de consultation le permet, à plusieurs, via la sous-traitance (sous conditions) ou via un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire.

Sur un, plusieurs ou la totalité des lots, selon les dispositions du règlement de consultation.



Le titulaire du marché est personnellement responsable de l'exécution de toutes les obligations du marché, même s'il en sous-traite une partie.

Comprendre le besoin

Il est important de lire l'intégralité du dossier de consultation des entreprises (DCE) afin d'être informé sur les modalités de construction des offres (documents obligatoires, pratiques autorisées, options...) ; les critères de jugement des offres (prix, valeur technique, esthétique...) ; les modalités de remise des offres (date et heure limites de dépôt...).

Rédiger son offre

L'offre devra contenir toutes les pièces permettant de juger des capacités juridiques, techniques et financières de l'entreprise. Elle contiendra, a minima, l'acte d'engagement (identité, statut, montant de l'offre,

déclaration des sous-traitants éventuels), une déclaration d'intention de soumissionner ainsi que les documents financiers (bordereau de prix unitaire, détail quantitatif estimatif ou décomposition du prix global et forfaitaire).

3. Déposer son offre

Les offres doivent être remises en une seule fois, soit sur support papier, sous enveloppe unique qui comporte tous les documents exigés par le DCE, soit sur support numérique, sur la plateforme en ligne sélectionnée par l'acheteur public.

Pour plus de détails, consultez la fiche pratique dédiée sur le site

www.cci.nc

** La délibération n°424 du 20 mars 2019 portant réglementation des marchés publics abroge la délibération n°136/CP à compter du 1er janvier 2020.*



Données du mois

LA CCI FAVORABLE AU CHANGEMENT D'HEURE

Depuis 2016, la CCI soutient le projet de changement d'heure. Cette proposition consiste à changer de fuseau horaire et à passer ainsi définitivement à l'heure d'été, permettant de profiter d'une heure d'ensoleillement supplémentaire en fin de journée.

Le 19 décembre dernier, les élus de la province Sud ont adopté un vœu proposé par la présidente de l'assemblée, Sonia Backès, qui suggère de déplacer le fuseau horaire calédonien de manière définitive en avançant notre montre d'une heure. En saison fraîche, la nuit tomberait ainsi à 18 h au lieu de 17 h et en saison chaude, il ferait jour jusqu'à 19 h 30 au lieu de 18 h 30 aujourd'hui. Cette mesure, qui n'occasionnerait aucun coût pour le contribuable, permettrait de pouvoir aligner les périodes d'activité économique sur les périodes d'ensoleillement.

Enquête de la CCI

La CCI, qui portait ce projet depuis 2016, a réalisé une enquête auprès de 56 de ses nouveaux élus, membres associés, conseillers techniques et conseillers techniques associés - tous représentatifs du tissu économique calédonien - sur les retombées que pourraient avoir cette mesure.

En voici les principaux résultats :

91 % des chefs d'entreprise interrogés estiment que le changement d'heure aura des retombées positives sur la consommation (augmentation des achats, de la fréquentation des bars, cafés et restaurants, pratique d'activités sportives, etc.), stimulant ainsi l'économie.

75 % pensent que le gain d'une heure d'ensoleillement permettra de réduire l'insécurité (diminution des incivilités, actes de délinquance, etc.).

Augmenter la durée de conduite de jour, jugée plus sûre, pourrait également avoir un impact positif sur la sécurité routière. En effet, selon le bilan établi par la DITTT*, la part la plus importante des accidents mortels a lieu entre 17 h et 23 h les soirs de week-end.

92 % sont tout à fait d'accord ou d'accord sur le fait que cela permettra d'améliorer la qualité de vie des Calédoniens et l'attractivité du territoire.

79 % estiment que cela contribuera à réduire la consommation d'énergie.

**Direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres*



60 % DE CALÉDONIENS « POUR »

Le vœu de changement d'heure a été soumis au gouvernement et devrait faire l'objet d'un débat au Congrès sous la forme d'une délibération relative à la modification du fuseau horaire. En parallèle, la province Sud a mené une consultation publique en ligne pendant environ un mois. Résultat des votes : 59,85 % d'internautes se sont prononcés « pour » et 40,15 % « contre » cette mesure.

En savoir plus :

www.consultations.province-sud.nc



Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicables au 1 ^{er} janvier 2020	
• Prêts pour achats ou ventes à tempérament	3,13 %
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	1,69 %
• Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	1,95 %
• Découverts en compte	13,93 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	1,64 %

Intérêt légal (1^{er} semestre 2020)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **3,15 %**
Autres cas **0,87 %**

Taux de base bancaire

TBB moyen pondéré **6,60 %**

Indice et taux

Prix décembre 2019 **109,62**
Prix hors tabac décembre 2019 **107,60**
Inflation hors tabac (12 derniers mois) .. **-0,5 %**
Inflation générale (12 derniers mois) **-0,5 %**

Salaire minimum brut garanti (depuis le 1^{er} octobre 2018)

SMG horaire **926,44 F CFP**
SMG mensuel **156 568 F CFP**

Salaire minimum agricole

SMAG horaire **787,49 F CFP**
SMAG mensuel **133 086 F CFP**

Feuille de paie (janvier 2019)

Plafond CAFAT **363 700 F CFP**
Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. **510 500 F CFP**
(tranche 1) / **5 279 700 F CFP** (tranche 2)
Plafond FSH **306 900 F CFP**
Plafond formation professionnelle .. **363 700 F CFP**
Plafond Sécurité sociale **409 069 F CFP**
CCS **non plafonnée**

Évolution du BT21

	2017	2018	2019
Janv.	102,77	104,01	104,31
Fév.	103,06	104,03	103,93
Mars	103,22	104,29	103,88
Avril	103,58	104,63	104,15
Mai	103,75	104,60	104,25
Juin	103,84	104,34	104,42
Juil.	103,86	104,55	104,07
Août	103,74	104,79	103,90
Sept.	103,69	104,79	103,75
Oct.	103,68	104,08	103,73
Nov.	103,62	104,14	103,86
Déc.	103,55	104,42	103,93 (provisoire)

Échéances

30 novembre IS

- Paiement de l'acompte.
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31/10.

31 mars IR

- Paiement du 1^{er} acompte.
- Cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 F CFP d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation.*
- Déclaration des revenus.

Cette échéance concerne toutes les personnes y compris les professionnels soumis à un régime forfaitaire d'imposition.

Pour les personnes ayant opté pour la télédéclaration, les dates limites de dépôt sont fixées au 3^e mardi du mois de mai (Nouméa) et au 4^e mardi du mois de mai (autres communes).

IS

- Paiement de l'acompte (si clôture au 30/04 ou 31/08).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30/11.

30 avril IR

- Déclaration des revenus des professionnels.
- Cette échéance s'applique aux professionnels qui déclarent à un régime réel d'imposition.*

IS

- Paiement de l'acompte (si clôture au 31/05 ou 30/09).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31/12.

Dépôt de la déclaration nominative des honoraires

Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des honoraires à un professionnel.

Dépôt de la déclaration nominative des salaires (DNS)

Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des rémunérations à un tiers : traitement, salaires, émoluments, commissions, ristournes...



Viva

ENVIRONNEMENT

Confiez la gestion des déchets de votre entreprise à des professionnels



**PLUS DE 300 ENTREPRISES CLIENTES
SUR TOUT LE TERRITOIRE.**

Nos métiers

- Location de contenants (Bacs, Bennes, Compacteurs...)
- Collecte de tous types de déchets (Déchets Industriels banals, Déchets Recyclables, Déchets Dangereux, DASRI...)
- Conseils et assistance technique (Optimisation, Sécurité, Etude de faisabilité...)
- Rapports d'activité (Traçabilité, Données Détaillées, Analyses...)

Efficace

Un interlocuteur unique pour tous vos déchets.

Economique

Des conseils pour réduire vos coûts.

Sécurisé

Des professionnels qui travaillent en toute sécurité.



2 sites d'activités

En Province Sud - Nouméa 41 rue Nobel

En Province Nord - Kaala Gomen Route Territoriale 1



26 47 57

commercial@vivaenvironnement.nc



ITAL'DESIGN

CUISINES

Le savoir-faire italien



Cuisines
STOSA



Cuisines
ARMONY

23 85 90



23, route de l'Anse Vata - Trianon - 98800 Nouméa